



Front de luttes - février 2012

Ni austérité de droite, ni austérité de « gauche » !

Le 29 février a eu lieu une journée contre l'austérité en Europe.

La journée du 29 février aurait pu être un moment important de la lutte contre l'austérité en Europe.

Cela nécessite cependant de faire toute la clarté sur l'UE.

Les dirigeants des pays européens vont adopter sans la moindre consultation populaire un nouveau traité dans la continuité et l'aggravation des précédents (Maastricht, Lisbonne).

Il s'agit pour la classe capitaliste dominante de favoriser la lutte contre les « déficits publics », d'introduire l'obligation de la « règle d'or », véritables diktats de l'oligarchie financière ce qui soumet davantage les Etats et parlements nationaux et rend encore plus illusoire les vellétés réformistes sur une « autre Europe ».

En France, dans ce cadre, Sarkozy a annoncé deux contre-réformes : la TVA « sociale » qui appauvrira davantage les couches populaires, par la hausse des prix tout en exonérant davantage le capital et les accords de « compétitivité/travail » que Sarkozy veut mettre en place avec les syndicats d'accompagnement et qui visent à allonger le temps de travail en baissant de fait les salaires !

Tant pis pour les illusions de certains, Hollande n'est pas de reste et vante (dans la presse financière anglaise) les avancées du PS « dans le libéralisme » « et les résultats de la gauche dans les privatisations » (record battu sous Jospin).

Les coups les plus durs vont donc venir après la présidentielle sous forme d'austérité de droite ou de « gauche ». Pour résoudre la question d'efficacité dans les luttes, seule parade à l'austérité, il faut faire la clarté sur l'UE et ses sources.

L'UE machine de guerre contre le niveau de vie et les libertés des peuples

Les décisions des diverses instances de l'UE ont toujours revêtu un caractère de classe favorable aux seuls monopoles. Caractère antidémocratique affirmé puisque chaque refus de traité lors d'une consultation populaire s'est vu annulé !

Caractère belliciste puisque « construites pour la paix », l'UE et l'OTAN se sont engagés dans des guerres coûteuses et injustes en Yougoslavie, en Afghanistan, en Libye.

Caractère antisocial puisque l'UE signifie la précarité de la jeunesse, la destruction des aspects progressistes des codes du travail, l'allongement de la durée du travail et de carrière, les délocalisations, les restrictions drastiques de dépenses publiques, la baisse du pouvoir d'achat, les « aides financières au capital, la généralisation du chômage comme une « norme », la liquidation des conquêtes sociales du XXème siècle.

Cette politique des monopoles via leur instrument l'UE a engendré une hausse vertigineuse des profits, l'intensification de l'exploitation, le pillage des pays dominés. L'UE est un adversaire du progrès social et sa politique prend ses racines dans le mode de production capitaliste.

L'UE a été construite *par* et *pour* les monopoles, pour élargir le marché à l'échelle de l'Europe et du monde. Suivant les directives de la Table ronde des industriels européens et de l'oligarchie, les partis libéraux-bourgeois (comme l'UMP) et sociaux-démocrates dirigent en alternance les gouvernements des divers pays européens et prônent la même austérité partout afin que les grandes sociétés réalisent le profit maximum.

Le nouveau traité encadrera la future politique de ces mêmes courants politiques partout en Europe.

Malgré cela la gauche réformatrice prétend « possible » une « autre Europe » dans le cadre de l'UE. Comment ? « Par la transformation des statuts de la Banque centrale Européenne » en « banque pour l'emploi et la relance » sans toucher à la propriété capitaliste, par « une véritable gouvernance de la zone euro », « par une autre répartition des richesses ».

Pour mieux faire avaliser leur politique, les monopoles ont besoin d'une gauche qui « conteste » et qui sème des illusions à la fois sur le cadre de l'UE et du capitalisme.

En effet subventionnés par l'UE, le Parti de la gauche européenne (branche française, le Front de gauche avec le PCF), la confédération européenne des syndicats (CES) ne peuvent mener une opposition frontale et indépendante. L'opportunisme contemporain prend la forme d'un altercapitalisme (un autre capitalisme) fondé sur une prétendue opposition du capitalisme industriel et de la finance. C'est oublier l'analyse magistrale de Lénine sur la fusion du capital industriel et bancaire au stade du capitalisme de monopoles !

Pas de combat contre l'UE et contre l'austérité, sans combat contre le capitalisme !

D'autres préconisent une sortie de l'euro (toujours dans le cadre du capitalisme), le « protectionnisme national ou européen ». C'est « oublier » les traits du capitalisme contemporain fondé sur la dépendance et l'interdépendance de chaque pays. On ne peut aménager l'UE ou les Etats nationaux pour faire « une autre politique », car précisément règne pour pérenniser le capitalisme, le pouvoir (dictature de classe) du capital financier dans l'entreprise, l'Etat, les Unions impérialistes. Est-on pour autant impuissants ? Non, il faut transformer le rejet exprimé des conséquences de la politique européenne lors du référendum, en stratégie dirigée contre l'UE et ce qui sous-tend sa politique le système capitaliste.

Ce sont tout d'abord les grèves massives et continues, les actions multiformes pour faire payer au capital sa crise et ses dettes (en France les aides au capital constituent une large partie de la dette).

Dans les luttes émergera le projet anticapitaliste d'autant plus vite si nous reconstruisons un véritable Parti communiste, révolutionnaire et indépendant qui ne peut être porté que par la classe ouvrière en alliance avec les autres catégories de travailleurs. L'UE et le capitalisme ne sont pas réformables dans l'intérêt populaire, la rupture avec l'UE est donc un combat vital, indissociable de la lutte pour renverser le capitalisme.

Le chemin révolutionnaire sera long et difficile mais pour l'émancipation des exploités et opprimés, la solution c'est le socialisme avec le pouvoir ouvrier, l'appropriation sociale des monopoles et banques, la planification économique, la paix, une démocratie supérieure celle du travail !

Luttes pour les salaires

La revendication centrale et unifiante soutenue par l'URCF est d'exiger le SMIC à 1650 euros nets, l'augmentation générale des salaires et des pensions de 300 euros nets mensuels. A chaque militant et travailleur de faire grandir cette double exigence dans sa section syndicale et dans sa confédération. La question des salaires est un des axes centraux des luttes dans lesquelles s'impliquent les militants de l'URCF. La revendication d'une augmentation de 300 euros pour tous, est popularisée par le mouvement ouvrier et repris par de nombreux ouvriers en lutte, en particulier dans le secteur privé.

Alors que les grands PDG s'octroient des salaires et des indemnités de départ inimaginables supérieurs à plusieurs millions d'euros, que les profits des entreprises du Cac 40 ont encore doublé en 2010, les salaires sont loin de rattraper les hausses du coût de la vie liées précisément à l'augmentation des profits et aux conséquences du passage à la monnaie unique. Les prix de l'énergie s'envolent, la privatisation d'EDF-GDF devant induire des hausses beaucoup plus élevées afin de rémunérer les actionnaires ; ceux des loyers, pour lesquels les familles consacrent souvent la moitié de leurs revenus, ont augmenté d'environ 4% par an alors que 5 Millions de personnes sont officiellement mal logés ou sans toit.

Un salarié sur six est payé au smic, tandis que de nombreux travailleurs jeunes, stagiaires, à temps partiel, vivent avec à peine 600 euros par mois, un jeune sur 2 étant soit au chômage soit en CDD. La baisse du pouvoir d'achat depuis 2000 est estimée à plus de 10%.

Bien entendu, la faiblesse des salaires entraîne une insuffisance des prestations sociales (salaires indirects), une baisse du pouvoir d'achat des retraités et des privés d'emploi, toujours plus nombreux.

Les travailleurs doivent unifier les luttes pour augmenter la part des salaires dans la richesse qu'ils créent. L'URCF revendique le smic à 1650 euros net, l'augmentation de 300 euros pour tous, tout en liant la lutte pour les revendications immédiates, indispensable et incontournable, à la dénonciation générale des fondements du capitalisme jusqu'à son renversement. ***Sous le socialisme, la plus-value produite servira directement à satisfaire les besoins sociaux (y compris par la hausse des rémunérations) et à développer l'économie planifiée démocratiquement au service des travailleurs.***

Arkema (Chimie).

Les salariés d'Arkema ont montré leur hostilité à la cession des activités vinyliques (PVC, chlore) du chimiste français au groupe Klesch, dont les détails ont été longuement exposés lors d'un comité central d'entreprise.

Tous les sites d'Arkema transférés au financier américain basé à Genève étaient en grève jeudi 02 février. Les 1.780 salariés concernés en France ont été appelés à cesser le travail dès mercredi par la CGT, FO et la CFDT, selon les sites, pour dénoncer le profil de Gary Klesch, "*qui n'a rien pour rassurer*", alors que le groupe Klesch s'est déjà illustré dans le rachat d'entreprises dont il a licencié les salariés.

Par solidarité, des salariés d'autres sites du groupe, non concernés par la cession, ont rejoint le mouvement.

Les travailleurs et leurs syndicats craignent pour l'emploi.

"C'est de l'homme dont on a peur, pas du projet", commente Grégory Benedetti, délégué syndical FO.

Les sites de la région lyonnaise (Balan, Saint-Fons et Jarrie) et du sud-est (Fos, Lavera et Saint-Auban) étaient en grève, avec certaines unités à l'arrêt.

Le site de Saint-Auban (Alpes-de-Haute-Provence) était ainsi à l'arrêt et les accès à l'usine ont été bloqués dans la matinée.

Un rassemblement de 150 à 200 personnes s'est tenu devant la préfecture du Rhône, où une délégation a remis une lettre pour le ministre de l'Industrie, Eric Besson.

C'est à Lyon que se trouvera le futur siège de la société "Amarante", qui chapeautera le pôle vinylique. Elle sera contrôlée depuis Malte, où Klesch a créé une holding dans la chimie, elle-même immatriculée à Jersey ...

Les activités de PVC (matière plastique très courante dans le bâtiment) concernent dix sites en France, ainsi que huit sites en Europe, trois en Asie et un au Mexique.

La cession est prévue à l'été 2012, selon le groupe monopolistique Arkema.

Aéroports.

Lundi 06 février, premier jour d'une lutte inédite rassemblant tous les syndicats de l'aérien, dont les pilotes, contre un texte voté fin janvier par les députés et encadrant davantage le droit de grève.

EasyJet a indiqué avoir appelé du personnel supplémentaire en "stand-by", tout comme Air France qui a renforcé son personnel navigant "en réserve" habituellement mobilisable lors d'une absence imprévue et ainsi réduire le rapport de force des travailleurs grévistes.

Ce front syndical inédit dans l'aérien s'est construit contre le projet du gouvernement, via une proposition de loi d'un député UMP, d'encadrer le droit de grève dans l'aérien, sur le modèle du dispositif qu'il a introduit en 2007 dans les transports terrestres, à la SNCF et à la RATP notamment.

Le texte du député UMP Eric Diard, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, impose notamment aux grévistes, sous peine de sanction, de se déclarer individuellement 48 heures à l'avance. Chaque gréviste devra aussi dire sa volonté de reprendre le travail 24 heures à l'avance. Le texte impose aux compagnies de communiquer des prévisions de trafic 24 heures en amont.

Mais le champ d'application du texte va au-delà des compagnies et concerne aussi leurs prestataires: bagagistes, aviateurs, agents de piste, mécaniciens, etc.

Cette proposition de loi vise bien à limiter le droit de grève dans le transport aérien, droit de grève qui reste pourtant le seul moyen immédiat pour le salariat de se défendre, de faire pression sur le capital en bloquant ses profits, en tapant au porte-monnaie du patron.

Des centaines de salariés manifestants ont également déambulé sur les routes d'accès des terminaux des aéroports de Roissy et Orly.

"C'est la grève la force des travailleurs", scandaient les manifestants à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle sur les voies d'accès, ralentissant fortement le trafic des voitures.

En musique, sous des banderoles CGT, CFDT, Sud, les manifestants, encadrés par des forces de l'ordre, devaient effectuer une boucle les menant du terminal 2F au terminal 2E en passant par les autres terminaux de l'aéroport.

A Orly, plusieurs centaines de personnes ont également manifesté et tenté d'approcher le pavillon d'honneur où était attendue la chancelière allemande Angela Merkel.

07 février : le syndicat national des pilotes de lignes (SNPL), très majoritaire chez Air France, a annoncé mardi un taux de grévistes supérieur à 60% parmi les pilotes de la compagnie, touchée par un conflit lancée par l'ensemble des syndicats de l'aérien.

"Le mouvement continue et vu que le gouvernement ne propose pas de rendez-vous avant la fin du préavis, nous allons aller au bout", a expliqué un responsable syndical des pilotes. *"Nous estimons que ce n'est pas très responsable de ne rien proposer tout de suite"*, a-t-il rajouté.

Tous les syndicats de l'aérien ont déposé un préavis de grève du 6 au 9 février pour demander le retrait de la disposition principale du texte, qui impose aux grévistes des préavis individuels 48 heures à l'avance.

Le SNPL (pilotes) n'avait pas encore décidé de la suite à donner à ce mouvement, les instances nationales ayant validé vendredi dernier une possible poursuite du mouvement soit dans la foulée du 9 février soit à une autre date.

Le texte doit être examiné au Sénat le 15 février, avant de revenir à l'Assemblée.

09 février : La grève inédite des personnels de l'aérien, pilotes en tête, contre un projet examiné au Parlement qu'ils considèrent comme une atteinte au droit de grève, entre jeudi dans son quatrième et dernier jour en entraînant de nouvelles perturbations.

Au quatrième et dernier jour du conflit dans l'aérien qui continuait de perturber le trafic, grévistes et gouvernement campaient jeudi sur leurs positions, à la veille du réunion au ministère des Transports qui ne devrait pas donner lieu à de réelles discussions.

Les pilotes, en pointe dans ce conflit avec 60% d'entre eux en grève chez Air France ont réaffirmé leur détermination contre une proposition de loi encadrant davantage le droit de grève dans l'aérien. Leur demande principale: le retrait de l'obligation d'un préavis individuel de 48 heures.

"Demain s'il n'y a pas d'ouverture et que les portes restent fermées comme elles le sont depuis le début, très clairement il y aura un autre mouvement", prévient le président du SNPL national (syndicat de pilotes majoritaire).

"Hors de question" que le gouvernement "bouge" sur ce texte, martelait mercredi le ministre des Transports Thierry Mariani.

Le mouvement entraîne des centaines d'annulations de vols.

Cette grève ferait perdre de 8 à 10 millions d'euros par jour à la compagnie capitaliste.

01 mars : le Parlement bourgeois a définitivement adopté, mercredi soir, après un ultime vote de l'Assemblée, la proposition de loi UMP encadrant le droit de grève dans le transport aérien soutenue par le gouvernement après plusieurs navettes entre les deux chambres.

Récemment, dans la lutte des agents de sécurité aéroportuaire de décembre, l'Etat bourgeois et son gouvernement ont montré leur volonté de s'attaquer au droit de grève et n'ont donc pas hésité à faire une proposition de loi en ce sens.

Tant la ministre des Transports Kosciusko-Morizet que Guaino ou Raffarin y sont allés de leur couplet sur l'attente par les Français "otages de la grève" d' "un acte d'autorité" de l'Etat", Raffarin, qui en connaît un rayon en la matière, ajoutant que le mouvement social dans les aéroports était en réalité "anti-social" ! Le président de l'Assemblée Nationale Bernard Accoyer a même profité de l'occasion pour suggérer d'étendre le projet de loi aux transports maritimes.

Ces luttes dans le transport (aérien, ferroviaire ou maritime voir ci-dessous), secteur hautement stratégique pour la machine économique, révèle une autre tactique du capitalisme : la criminalisation de la grève et du mouvement ouvrier. Les directions ne cessent d'attaquer en justice le droit de grève. Quand le capitalisme est malade, la puissance de son appareil d'Etat est décuplée. La criminalisation de la jeunesse est multiforme et ne manque pas d'exemples. La restriction des libertés démocratiques s'aggrave avec le recours à l'arbitraire. La guerre est l'autre réponse barbare à la crise du monde impérialiste. L'impérialisme français continue de jouer la course aux armements en restant le 2ème vendeur d'armes au monde. L'intervention de l'armée se poursuit en Afghanistan comme le pillage en Afrique sous bonne garde militaire.

Déjà la loi passée en 2008 dans les transports restreignait le droit de grève : « négociations préalables » rendant de fait illégales les grèves sur le tas, répondant à un problème donné dans l'urgence ; obligation de se déclarer gréviste, 48 heures à l'avance, ce qui constitue une sape du travail syndical pour élargir la grève jusqu'au dernier moment etc. Il s'agissait (et il s'agit encore aujourd'hui) pour le pouvoir de combattre avec toute la force des lois coercitives, la seule arme immédiate qui reste à la classe ouvrière et aux travailleurs pour se faire entendre et faire reculer les projets anti-sociaux des directions. En France, toutes les avancées sociales se sont faites par la lutte et les grèves ! Le capital et son Etat le savent bien ! Le droit de grève ne peut plus être reconnu par la bourgeoisie monopoliste. Avec la crise, les capitalistes veulent accentuer l'exploitation pour faire payer les travailleurs et récupérer les pertes avec plus-value !

Mais l'histoire le montre, les travailleurs qui se battent pour leur pain et qui n'ont que leurs chaînes à perdre, savent contourner les lois pour lutter pour leurs droits.

SNCM (transport maritime). Suite de janvier (voir le front des luttes de janvier).

Un navire de la SNCM, dont la CGT bloque depuis une dizaine de jours le départ pour Toulon, d'où il doit rejoindre la Corse, était toujours à quai vendredi soir 03 février à Marseille.

La CGT a demandé "de faire remonter (leur) principale revendication : la tenue d'un conseil de surveillance de l'entreprise afin de traiter de l'ouverture de cette nouvelle ligne", entre Toulon et Bastia.

Les personnels grévistes vont poursuivre leur mouvement, reconductible de jour en jour, en précisant que des procédures judiciaires seraient entamées par l'avocat du syndicat contre la direction patronale qui, "porte atteinte au droit de grève".

La CGT s'oppose à ce que le "Corse" inaugure cette ligne car elle estime qu'elle serait "structurellement déficitaire" face à la concurrence de Corsica Ferries. Cette compagnie française battant pavillon italien bénéficie d'aides qui permettent de pratiquer des tarifs préférentiels pour certaines catégories de passagers au départ de Nice et Toulon.

14 février : la police est intervenue mardi dans la soirée après que la justice eut ordonné la fin du blocage à Marseille du navire de la SNCM, le Corse.

Le navire a appareillé vers 23h50 pour Toulon.

"Il n'y a pas eu d'affrontement, les grévistes ont été évacués par la force, on a eu droit à un traitement de faveur avec le GIPN", a expliqué le représentant de la CGT ajoutant "après SeaFrance le gouvernement a la volonté d'en finir avec la SNCM".

Selon un représentant de la compagnie maritime, 400 policiers ont été requis pour cette intervention sur le port de Marseille où le navire était bloqué depuis trois semaines.

Dans l'ordonnance, le TGI indique "que le droit de grève n'emporte pas celui de disposer des biens de l'employeur" et considère que l'occupation pérenne du Corse (...) par des marins grévistes ou des salariés étrangers à la liste d'équipage, qui a pour conséquence de rendre impossible l'appareillage du navire dans le cadre de l'exploitation commerciale de celui-ci, est constitutive d'un trouble manifestement illicite."

"On va informer l'ensemble des salariés de la flotte et on décidera de la suite à donner au mouvement", a indiqué un responsable CGT après l'intervention de la police.

Dans un communiqué, la CGT réaffirme que l'ouverture par la SNCM d'une liaison entre Toulon et la Corse "a pour but de faire le jeu de la « Corsica ferries » en défendant le maintien des subventions qui lui sont attribuées au titre des fameuses aides dites sociales, tout en réduisant le périmètre du service public".

De son côté, la direction patronale de la SNCM s'était félicitée au prononcé du jugement, également par communiqué, que "le tribunal confirme pour la troisième fois le blocage illégal du Corse".

La compagnie indiquait en outre que 17 salariés avaient été convoqués ou reçus pour avoir "participé à un arrêt de travail jugé illicite du 23 au 25 janvier et/ou une action d'entrave constatée le 24 janvier. Elle soulignait aussi que des procédures allaient être engagées contre deux représentants syndicaux".

Les travailleurs grévistes ont confirmé que des procédures pour "fautes lourdes" étaient lancées à leur encontre.

Luttes pour l'emploi et les conditions de travail

Le mot d'ordre URCF immédiat de nationalisation sans indemnités des monopoles et entreprises casseurs d'emploi doit devenir le bien commun du mouvement populaire ; mot d'ordre qui nécessitera des luttes de classes de grande ampleur qui poseront la question du bris de l'Etat bourgeois. L'urgence du moment est de sauver nos emplois par la lutte. Autour de chaque usine, entreprise, service public fermés, formons des comités populaires de luttes locaux avec tous ceux qui pâtiront de la perte d'activité, forçons les solidarités de classe décisives qui créeront un rapport de force supérieur obligeant le capital à céder sur nos revendications.

- Pour sauver nos emplois, nos axes de luttes sont :
- Plan national de luttes contre le chômage.
- Interdiction des licenciements.
- Suppression des CDD par la généralisation des emplois en CDI.
- Les revenus des privés d'emplois (« chômeurs ») devront être revalorisés, avant l'interdiction des licenciements, il est nécessaire que les indemnités en cas de licenciements se montent à 90 % du salaire.
- Nationalisation sans indemnités des entreprises casseuses d'emploi avec contrôle ouvrier et création de vastes pôles de services publics (banques et crédit, logement, santé, Energie, transport, agro-alimentaire, Education, -Recherche-Culture-Communication-Poste).

Hôpital psychiatrique de Rennes.

Des salariés de l'hôpital psychiatrique de Rennes ont manifesté mardi 07 février contre une sur-occupation de leur établissement entraînant l'hospitalisation de patients sur des matelas à même le sol.

Les salariés du centre hospitalier Guillaume-Régner, qui ont déposé un préavis de grève reconductible à l'appel d'une intersyndicale SUD-CGT-CFDT, ont bloqué les entrées de l'établissement déployant une banderole "sécurité non assurée = blocage des entrées".

"Une quarantaine de lits supplémentaires par rapport à la capacité normale de 529 patients doivent être déployés chaque jour", avec "des matelas à même le sol" comme à la mi-janvier, a indiqué un responsable au nom de l'intersyndicale.

Les organisations syndicales ont demandé par courrier à la préfecture et à l'Agence régionale de santé (ARS) "de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les patients qui ne pourront pas être accueillis soient pris en charge dans d'autres structures".

Elles revendiquent notamment la possibilité "d'ouvrir 60 lits demandés par l'intersyndicale".

L'URCF soutient la lutte des personnels hospitaliers.

Les directions arguent toujours du « besoin de rentabilité financière ». La santé n'a pas de prix, exigeons le maintien et le développement du service public de santé en taxant les profits des grands laboratoires et des sociétés pharmaceutiques.

Dans son programme (de lutte), l'URCF se prononce pour la création d'un pôle de service public santé et pour des Etats généraux de la santé avec les professionnels, les usagers, les représentants des autres pôles de service public, les représentants des salariés afin de définir l'état des lieux et les besoins à satisfaire.

La création importante d'emplois dans le secteur de santé doit viser à rattraper les 100 000 emplois supprimés tant par la droite que par les sociaux-libéraux (PS et leurs alliés), puis à créer de nouveaux emplois selon les besoins. L'existence d'établissements privés fondés sur le profit est incompatible avec la santé publique.

La priorité doit être donnée aux Etablissements publics de santé. Les aides publiques ne doivent pas aller aux établissements privés dont le financement doit rester totalement privé, sauf si ces dernières adhèrent au pôle de service public santé, pôle qui ne pourra voir le jour que dans un grand affrontement de classes où les luttes et les contradictions du système capitaliste seront exacerbées. L'heure est à la lutte dans tous nos hôpitaux en lien avec la population pour sauver et gagner notre droit à une santé de qualité pour tous. Lutte qui devra se hisser au niveau d'une lutte générale pour être victorieuse.

Nouvelles Frontières (agence de voyage).

Les syndicats FO et CGT ont appelé mercredi 08 février les salariés de Nouvelles Frontières à lever le mouvement de grève lancé dans la matinée, après que la direction a accepté de renégocier le plan de licenciement de TUI France prévoyant la suppression d'environ 500 postes sur 1.600.

Dans un communiqué, l'intersyndicale FO-CGT assure que la direction s'est engagée sur plusieurs points: limiter le nombre de personnes licenciées, renégocier les conditions de départ et discuter des avantages sociaux.

FO et la CGT invitaient toutefois les salariés à rester mobilisés et à se rassembler le mercredi 15 février au siège parisien de TUI France, lors d'un comité central d'entreprise (CCE).

Un arrêt de travail avait été voté mardi 06 février lors d'une assemblée générale et concernait la métropole et les départements d'outre-mer (DOM). Selon un membre CGT du CCE, environ 70% des salariés ont participé au mouvement et une centaine d'agences ont été touchées.

La direction du groupe TUI France (Nouvelles Frontières, Marmara, Tourinter, Aventuria et Corsairfly), filiale du voyageur britannique TUI Travel, a présenté un plan « social » prévoyant 484 suppressions de postes sur 1.598 salariés. Trois agences Nouvelles Frontières doivent être fermées en France métropolitaine et un nombre plus important dans les DOM, dont deux à La Réunion, deux en Guadeloupe et une en Martinique.

A Lyon, après deux jours de grève, les salariés de Tourinter/Aventuria, touchés également par le plan social avec la suppression prévue de 15 postes sur 150, ont repris le travail après avoir obtenu l'ouverture de négociations.

Saint-Nazaire (chantiers navals)

Le 14 février, 2000 travailleurs ont défilé à Saint-Nazaire (44) pour exiger l'arrêt des licenciements dans les entreprises de sous-traitance des chantiers navals. Les syndicats demandaient notamment une table ronde sur l'avenir du secteur et l'arrêt de la concurrence "sociale" avec les travailleurs de pays à faible prix d'achat de la force de travail. Les syndicats FO, CGT, CFDT, CFTC et FSU de Saint-Nazaire ont dénoncé dans un communiqué "la direction de STX France qui pratique largement cette politique de sous-traitance". Près de 200 licenciements sont en cours à la SMCO, à la SMCN et Baudet (en redressement judiciaire). Les syndicats de SMCO, qui multiplient les actions pour exiger une table ronde afin de sauver l'entreprise, accusent eux aussi STX de faire appel, par mesure d'économies, à de nouveaux sous-traitants étrangers aux coûts et conditions de travail très inférieurs aux leurs.

PSA (automobile, Seine-Saint-Denis).

Le 18, une manifestation a eu lieu à Aulnay contre la fermeture de l'usine automobile de PSA, à l'appel de l'ensemble des syndicats et même du SIA (ex-CSL, ex-CFT, officine pro-patronale). Plusieurs politiciens et candidats aux élections se sont succédé pour déplorer le gâchis que constituerait la fermeture de l'usine qui emploie encore 3400 salariés. La CGT a récemment annoncé que le chiffre d'affaire de PSA a augmenté de 6,9% et a atteint le chiffre record de 59,9 milliards. Le profit brut de l'année (Résultat Opérationnel Courant) se monte à 1,3 milliard. Le bénéfice net se monte à 588 millions. Tout va bien également pour le PDG Varin dont le salaire annuel en 2010 s'élevait à 3251000 euros. Depuis

2004, le volume de production à Aulnay a diminué de moitié. Fin 2011, PSA annonçait un plan de suppression de 1900 postes dans le groupe en 2012, dont 198 à Aulnay. Plus que jamais, la seule solution pour empêcher les licenciements et obtenir des embauches est de nationaliser sans indemnités le groupe PSA. L'unité de lutte entre les travailleurs de tous statuts (embauchés, intérimaires, stagiaires...) et des diverses filiales et sous-traitants est la condition indispensable pour inverser la politique de recherche du profit maximum des capitalistes du secteur automobile.

ArcelorMittal de Florange (Metallurgie).

Le 27, des travailleurs de l'aciérie ArcelorMittal de Florange ont tenté de déloger la direction du 3e étage du site, déjà chassée du premier étage la semaine précédente, après avoir déplacé le bureau du responsable de la sécurité. Les syndicats s'opposent à la mise à l'arrêt du dernier haut-fourneau lorrain en activité, annonciatrice de sa fermeture définitive, comme à Liège (1500 emplois en jeu) et Madrid. Le site de Florange emploie 5000 travailleurs dont plus de 2500 en CDI. La fermeture du haut-fourneau P6 menace directement 600 emplois. Une cinquantaine de métallurgistes de l'usine bloquaient les entrées aux locaux administratifs. Le responsable syndical CFDT a estimé que Sarkozy s'était "moqué du monde" en promettant 150 millions pour l'aciérie lorraine "ces 150 millions ont déjà été promis à plusieurs reprises par le ministre de l'Industrie Besson". "Cette somme, l'Etat ne va la débloquer que si la Commission européenne accorde à Florange en octobre, mais en octobre seulement, le projet Ulcos" (captage-stockage de CO2). Le blocage des locaux administratifs vise à "perturber la production du site" qui est en partie pilotée depuis les "grands bureaux" de l'aciérie.

Le 2 mars, plus de cinquante salariés de Florange ont bloqué la gare d'Ebange par laquelle passent tous les trains approvisionnant en acier l'usine. Les ouvriers ont occupé les voies où les trains acheminent les brames pour le train de laminage à froid de l'usine. Les travailleurs ont aussi occupé le poste de contrôle ArcelorMittal qui gère parallèlement la circulation des trains sortant de l'aciérie transportant les produits finis. L'intersyndicale CGT-CFDT-FO a promis de faire de Florange "le cauchemar du gouvernement" si les deux hauts fourneaux de l'aciérie n'étaient pas remis rapidement en route.

Plastic Omnium (Ardèche, plasturgie).

Les travailleurs de Plastic Omnium en Ardèche ont obtenu par la grève une augmentation générale des salaires de 2,8%, une augmentation de la prime de vacances de 300 euros, le passage de la prime de nuit de 2,8% à 3% du salaire de base. La CGT a aussi annoncé qu'il n'y aurait pas de sanction pour faits de grève. Le 20 février, plusieurs centaines de salariés avaient bloqué les sites de Saint-Désirat et d'Andance, puis Félines. La direction avait assigné sept travailleurs devant le TGI de Privas pour entrave à la liberté de travail (sic). Le tribunal avait ordonné la levée des piquets de grève sous peine d'une astreinte de 10000 euros par heure. Plastic Omnium, connue pour sa production de poubelles en plastique et ses dons généreux au FN, emploie près de 20000 salariés.

Station de ski de Valmorel (Savoie).

Les employés de la station de ski de Valmorel (Savoie) ont aussi obtenu, suite à une grève, le versement d'une prime exceptionnelle de 300 euros d'une avance de 200 euros sur une prime d'intéressement. Les ouvriers (près des deux tiers de l'effectif) ont aussi obtenu une hausse du salaire.

La crise générale du capitalisme confirme pleinement les enseignements du marxisme-léninisme. Ce mode de production, plus que jamais pourrissant et parasitaire, s'avère incapable de satisfaire les besoins même élémentaires de l'humanité ; il doit être détruit par une révolution qui permette de continuer le progrès social, de conquérir une démocratie véritablement populaire et d'assurer ainsi les libertés démocratiques. Seul le socialisme est la réponse d'avenir à la barbarie capitaliste, à sa gabegie mondiale.

Mais il y a loin de la nécessité à la réalité.

La destruction du PCF comme parti ouvrier, réellement communiste et révolutionnaire, par l'opportunisme et le révisionnisme soutenus par le capital, celle de la CGT comme centrale nationale de lutte de classes, continuent d'opérer leurs méfaits, alors que la reconstruction de ces mêmes organisations retarde sur les besoins objectifs.

En analysant les luttes actuelles, on mesure combien, sans organisations révolutionnaires politique et syndicale, l'hétérogénéité du mouvement ouvrier et gréviste est grande, combien le recours amplifié aux solutions individuelles et l'absence de revendications centrales unifiantes conduisent à l'éclatement de luttes isolées (et maintenues dans l'isolement par les bureaucraties d'aménagement du capitalisme). Luttes isolées qui peuvent difficilement être victorieuses.

Notre solidarité communiste doit s'exercer à l'égard de ces travailleurs, laissés à leur propre lutte, qui font preuve d'une courageuse combativité à l'heure où les directions confédérales prônent la résignation et la soumission à l'« ordre social » existant sur le mode « pas de politique ! ».

L'URCF *salue aussi toutes les luttes de classes dans les entreprises et ailleurs.*

Ce n'est qu'un début, continuons le combat, sur tout le territoire, auto-organisons-nous en comités de lutte !

Retrouvez sur notre site internet, notre programme de lutte et de Révolution sous le thème : « *Le socialisme : seule alternative au capitalisme* ».

Rejoignez le combat des communistes-révolutionnaires !

Construisons le parti communiste, ouvrier et marxiste-léniniste dont nous avons tant besoin !

05 mars 2012 - Commission ouvrière et d'entreprises de l'URCF -